

BRENTHONNE

## C'est reparti au comité des fêtes



Une partie des membres du comité. Photo Le DL/Albert MEYNET-CORDONNIER

Vendredi 3 décembre, l'assemblée générale cumulée des années 2020-2021, s'est déroulée en présence d'une assistance relativement nombreuse, avec notamment le maire Michel Burgnard et deux de ses conseillers.

Chantal Hoegen, la présidente, revenait dans son mot de bienvenue sur les effets collatéraux de la pandémie qui ont impacté la vie de l'association. « Nous avons fait le choix, par sécurité, de mettre tout à l'arrêt pour les manifestations, et nous concentrer sur l'année 2022 comme un réel renouveau, enfin si les conditions sanitaires le permettent ! » dira-t-

elle.

Durant cette période, les cours de gym et de pilates ont en partie continué, avec bien sûr le respect des différentes périodes de confinements et autres règles sanitaires. Depuis septembre, ces deux activités ont repris normalement. Pour l'année qui arrive, un concours de belote est programmé en mars, la brocante, sous une version différente, se tiendra le 31 juillet et le dernier événement festif sera le 31 décembre.

Barbara Hellain présentait un bilan financier en déficit pour ces deux années, mais les comptes restent dans le vert. Le maire pre-

nait ensuite la parole pour proposer une collaboration plus étroite entre la municipalité et le comité des fêtes, ce qui a été accepté par le comité. Souhaitant renforcer un peu son équipe, la présidente lançait un appel au public : quatre personnes se sont présentées, ce qui porte l'effectif à 16 membres. Un hommage a été rendu à Michel Rimbold, membre de l'association et ami de tous, qui est décédé le 20 décembre 2020.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité : Chantal Hoegen reste présidente, trésorière, Barbara Hellain, le secrétariat est assuré par Béatrice Colloud.

DL 6 DEC 21